

VOLET FLOTTANT AUTOMATIQUE Immergé

Conçu et fabriqué **Conforme à la norme NF P90-308**

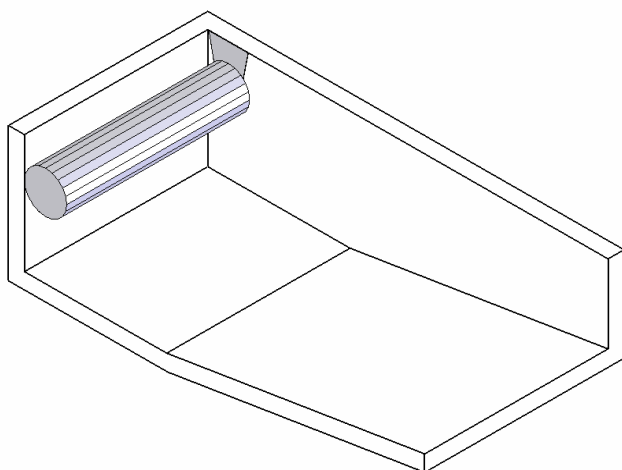
Manuel d'instructions

Préconisations d'installation, d'utilisation, d'entretien et de maintenance à commenter par l'installateur avant remise à l'utilisateur pour usage ultérieur

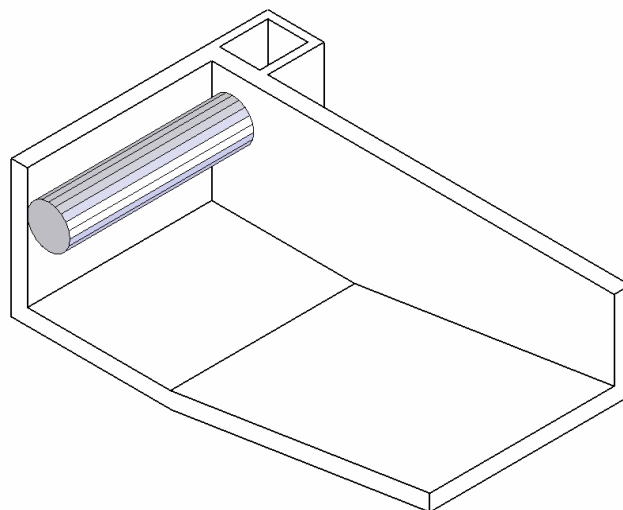
Modèles : **IA – IB**

Numéro : _____ / _____

(Notez le modèle et le numéro qui figurent sur le container pour le service après-vente de votre équipement)



IMMAX – IA



IMMBOX - IB

Coordonnées du distributeur / installateur

INTRODUCTION

Ce manuel d'instruction est destiné à la personne chargée d'installer et de mettre en service un volet flottant ABRIBLUE, puis doit être remis au propriétaire de la piscine pour qu'il puisse profiter pleinement de son volet. Les conseils qui sont donnés dans ce fascicule sont tirés de l'expérience de la société ABRIBLUE (Plus de 15 000 volets automatiques depuis 10 ans). Ils permettront d'éviter quelques erreurs couramment rencontrées de façon à ce que l'utilisateur soit entièrement satisfait de son volet flottant parmi les plus performants.

Notre couverture de sécurité a été conçue afin d'empêcher l'accès de la piscine aux enfants de moins de 5 ans lorsqu'elle est déroulée et verrouillée.

Le volet flottant ne se substitue ni à votre bon sens ni à vos responsabilités. Il ne remplace pas la vigilance d'un adulte responsable qui demeure le facteur essentiel pour la protection des jeunes enfants.

<u>Sommaire</u>	Page
INTRODUCTION.....	2
LIVRAISON.....	3
INSTALLATION.....	3
Gros Œuvre.....	3
Electricité.....	3
La fosse technique.....	4
L'axe.....	5
La cloison de séparation.....	5
La poutrelle et les caillebotis.....	6
Le tablier de lames.....	7-8
Assemblage	
- IMMAX.....	9
- IMMBOX.....	12
Branchement électrique et réglage des fins de course du moteur	
- IMMAX.....	10-11
- IMMBOX.....	13-14
Les dispositifs de sécurité.....	15
SECURITE : Conseils.....	16
FONCTIONNEMENT : Préconisations d'utilisation.....	16
ENTRETIEN ET HIVERNAGE.....	17
MAINTENANCE.....	18
CONDITIONS DE GARANTIE.....	18
BON DE GARANTIE.....	19
ATTESTATIONS DE CONFORMITE.....	20
CONTROLES DE FONCTIONNEMENT - MISE EN SECURITE MANUEL.....	21

LIVRAISON

Pour assurer la protection du volet, celui-ci est livré dans un container en bois non récupérable mesurant au moins 40 cm de plus que la largeur du bassin. L'ensemble est lourd et fragile et nécessite au déchargement la présence de plusieurs personnes ou d'un engin de manutention.

Masse en kg d'un volet conditionné en container

Dimension bassin (m)	IMMAX	IMMBOX	Taille container (m)
4 x 8	465	455	4,5 x 0,6 x 0,8(h)
5 x 10	610	600	5,5 x 0,6 x 0,8(h)

Nous ne pouvons être tenu pour responsable des pertes ou dommages dus au transport. Nos marchandises sont vendues au départ Abriblue. Elles voyagent aux risques et périls du destinataire.

A la livraison de votre commande, ouvrez le colis en présence du livreur, pour vérifier l'état de la marchandise et sa conformité. Conservez l'emballage d'origine.

En cas de dégâts ou de pièces manquantes :

1) formuler vos réserves sur le bordereau de transport (ex. : colis éventré). La seule mention « sous réserve de déballage » est nulle et non avenue

2) Adresser au transporteur un courrier recommandé (avec demande d'avis de réception) posté dans les 2 jours suivant la livraison. Ce courrier devra détailler précisément les dommages constatés. En expédier une copie à la société Abriblue pour information.

CONSEILS TECHNIQUES ET PRECONISATIONS D'INSTALLATION

GROS ŒUVRE

- Prévoir un **trop plein** efficace constitué d'une bouche de refoulement raccordé en tuyauterie de diamètre 50 mm minimum de façon à obtenir un niveau d'eau à - 12 cm au dessous de l'arase. Nous déconseillons les trop-pleins situés dans les skimmers.
- Ne pas sceller les skimmers sur les longueurs de la piscine mais sur la largeur du bassin.
- Consolider l'arase au niveau des fixations afin d'éviter tout risque d'arrachement, avec un **béton dosé à 350 kg/m³** sur 20 cm d'épaisseur en hauteur et largeur. Vous pouvez prévoir le pré scellement de pièces de fixation pour flasque et boîtier de poutrelle. Ceci afin de réaliser solidement toutes les fixations prévues.
- Si le tablier est constitué de lames solaires translucides, prévoir impérativement un refoulement dans la 1^{ère} contremarche de l'escalier et dans les zones de très faibles profondeurs d'eau.

ELECTRICITE

L'installation électrique doit être réalisée en respect de la norme C15-100.

- Relier le bassin et tout équipement à la terre pour évacuer tous les courants vagabonds qui accentuent les phénomènes d'oxydation des métaux utilisés (inox 316, aluminium 6060 anodisé ou laqué au béckryzing).
- La multiplication des solutions de traitement de l'eau nous conduit à dégager notre responsabilité et notre garantie en cas de non respect de l'équilibre de l'eau. En cas d'utilisation d'appareil produisant une réaction électrophysique ou électrochimique qui accélère la corrosion des métaux, veillez à prendre toute disposition pour en limiter les effets néfastes. En général, il convient d'avoir à l'esprit que le besoin de production d'agent oxydant est réduit de 75 à 90% entre un volet ouvert et un volet fermé. Un coffret électrique est adaptable pour communiquer la position du volet à l'appareil de traitement.
- Le coffret électrique, installé dans un lieu sec, doit être protégé par un disjoncteur 10A et un différentiel 30mA.
- Tous les câbles seront reliés dans des boîtiers de dérivation étanches accessibles et hors volume 0 de la piscine.

Câblage électrique nécessaire au départ du coffret électrique du volet vers la mécanique de l'enrouleur:

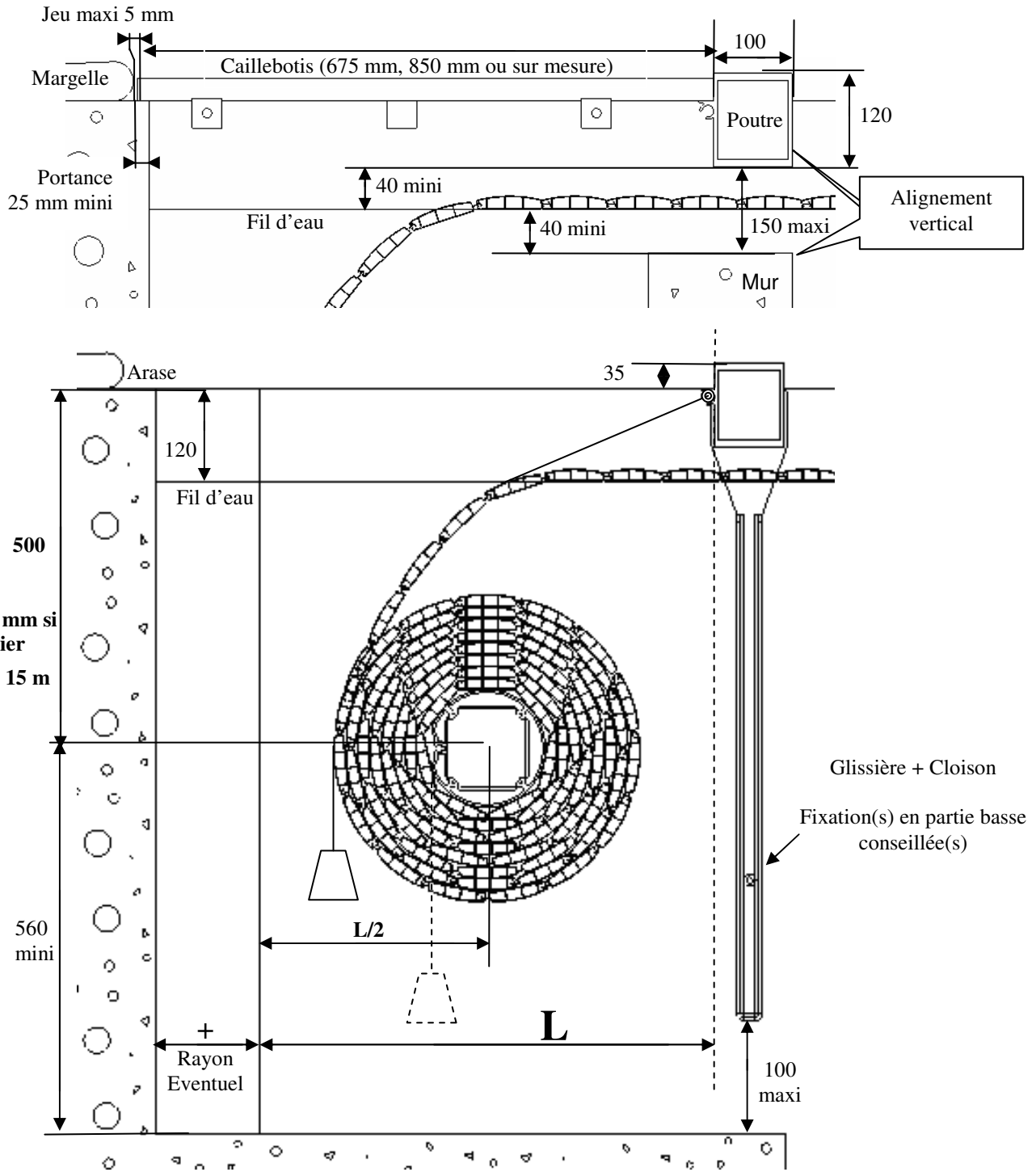
Modèle de couverture	Distance du local à la piscine	Puissance moteur	Capteurs fins de course moteur	Commutateur
IMMAX/IMMBOX	< 15 m	2 x 6 mm ²	4 x 1,5 mm ²	3 x 1,5 mm ²
IMMAX/IMMBOX	< 30 m	2 x 10 mm ²	4 x 1,5 mm ²	3 x 1,5 mm ²

SI coffret électrique supplémentaire d'option de communication au traitement automatique

Câblage électrique supplémentaire nécessaire :

Coffret communication vers coffret volet	+ et -	2 x 1,5 mm ²
Coffret communication vers coffret traitement automatique	E et S1 ou S2	2 x 1,5 mm ²
Coffret communication vers liaison commutateur à clé	F et O	2 x 1,5 mm ²

LA FOSSE TECHNIQUE



Longueur tablier en m	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
L : Largeur mini de fosse en mm	560	590	620	640	660	680	700	720	740	760	780	800	850

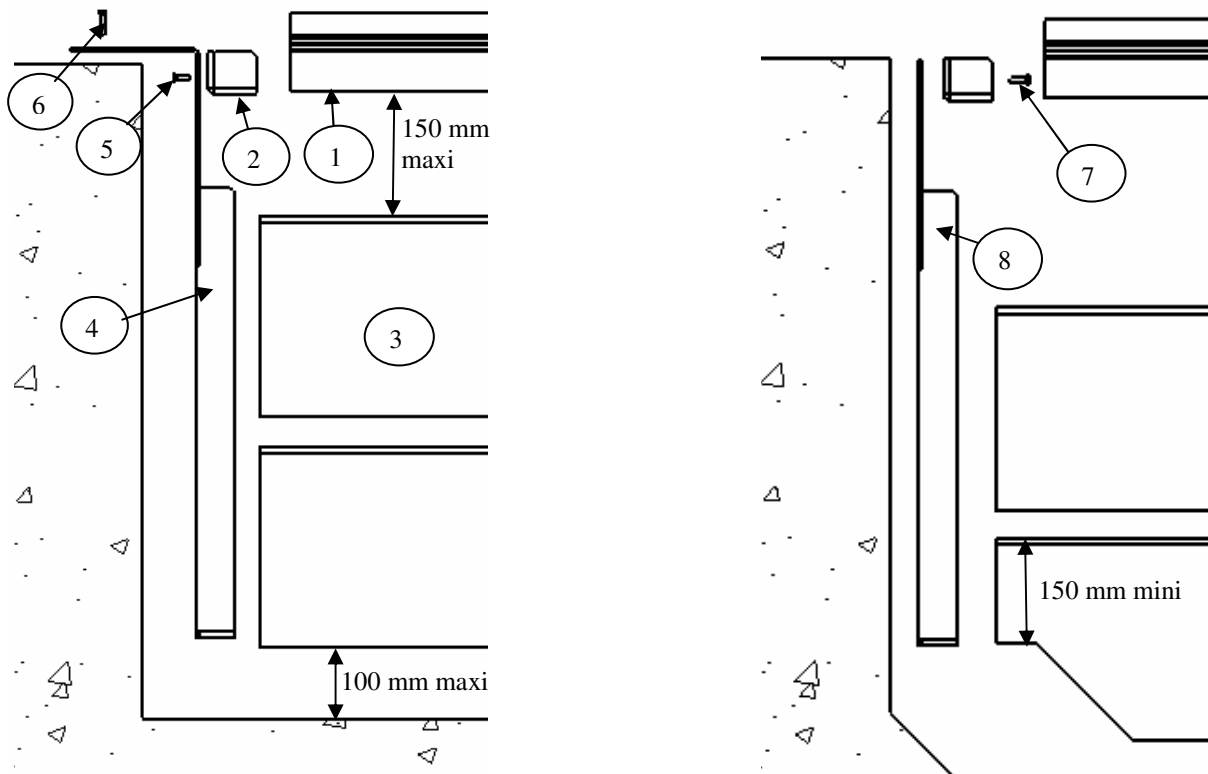
- La fosse technique est impérative pour éviter tout accès au rouleau des lames des volets immergés. Les parois sont verticales et parallèles et ses angles sont à 90°.
- La largeur de la fosse technique doit assurer la rotation du rouleau de lames (attention aux rayons) et sa profondeur doit permettre la mise en place et le mouvement des contrepoids.
- Quand ils existent, les pré scellements (de flasques, de boîtiers de poutrelle ou traversée de paroi) doivent être soigneusement maçonnés sur toute leur longueur en évitant toute pénétration de ciment.
- Des fixations avec scellements chimiques sont disponibles sur commande.
- Pour le modèle IMMBOX, le regard moteur doit être ventilé et conçu de façon à ne pas être inondable.

L'AXE

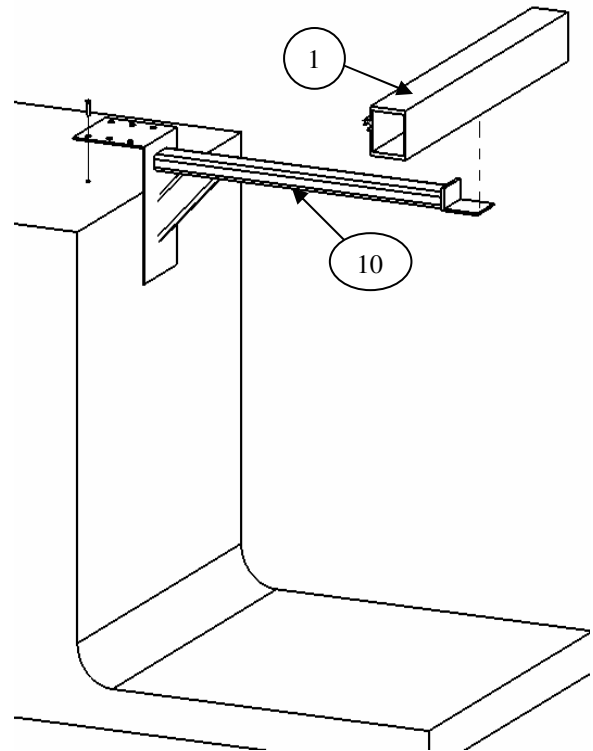
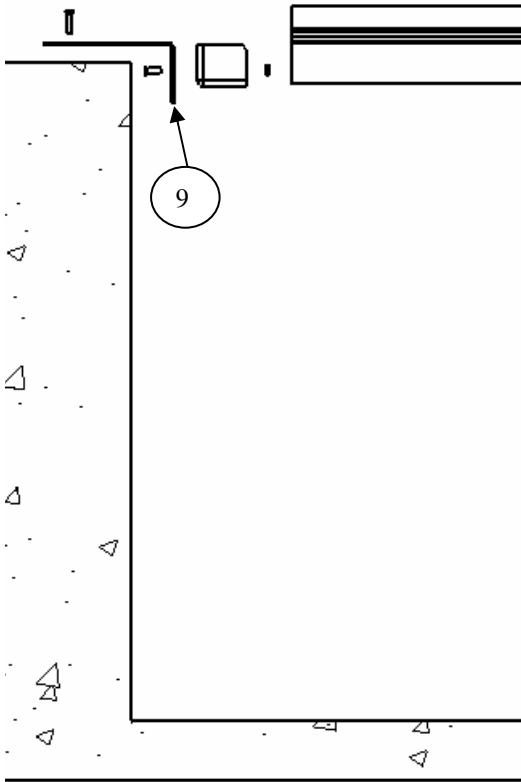
- Il doit être posé horizontalement de niveau et perpendiculairement à la piscine.
- Les flasques de l'IMMAX doivent être fixées plaquées contre les parois.
- Le déplacement latéral de l'axe doit être bloqué par le serrage des bagues d'arrêt.
- La mécanique est débrayable et peut assurer à tout moment une mise en sécurité manuelle du bassin par déroulement complet de la couverture après avoir coupé l'alimentation électrique et libéré le câble moteur. Dans ce cas, les fins de courses seront à régler après remise en fonctionnement normal du volet.
- Le moteur de l'IMMBOX doit être monté avec de la graisse sur l'arbre afin de permettre une dépose pendant l'hivernage. Les faces en céramiques doivent être montées l'une contre l'eau dans la traversée de paroi avec la plus grande attention (surface lisse et propre).

CLOISON DE SEPARATION

- Le mur de séparation coté bassin de nage sera aligné avec la face avant de la poutrelle. La cloison est positionnée centrée par rapport à la poutrelle.
- La séparation ne doit pas permettre un passage sous l'eau supérieur ou égal à 10 cm, ni une ouverture de plus de 15 cm entre le bas de la poutrelle et le haut de la cloison.



Rep	Nb	Désignation	Rep	Nb	Désignation
1	1	Poutrelle	6	8	Vis TFHC M8+cheville
2	2	Boîtier de poutrelle	7	4	Vis H M8+rondelle+cheville
3	1	Cloison de panneau(x) de hauteur 30 cm	8	2	Glissière droite (paroi) de guidage cloison
4	2	Glissière équerre (arase) de guidage cloison	9	2	Support boîtier de poutrelle
5	4	Vis TFHC M8+rondelle éventail+écrou	10	1	Console antiflexion



POUTRELLE et CAILLEBOTIS

- L'axe et le rouleau de lames du volet immergé sont recouverts d'une allée de caillebotis (reposant sur l'arase et sur une poutrelle) étudiée pour supporter sur sa longueur une charge totale maximale (caillebotis compris) de 400 kg et limitée à 150 kg/ml.
- Le caillebotis repose à côté de la poutrelle sur l'appui constitué d'une gorge permettant le coulissement des fixations des contrepoids afin de faciliter leur positionnement. Le caillebotis doit reposer sur la totalité de la cornière de la poutrelle et d'au moins 25 mm sur l'arase arrière du bassin avec un jeu maximum de 5 mm.
- Les caillebotis peuvent également être posés directement sur le dessus de la poutrelle. Il peut être nécessaire de surélever l'appui coté arase de façon à atteindre l'horizontalité recherchée du caillebotis.
- La poutrelle s'ajuste en hauteur grâce au réglage des trous oblongs (+ ou - 15 mm) du boîtier de poutrelle à bloquer avec des rondelles éventails en inox. Une cornière en inox 316 solidement fixée peut constituer le support caillebotis coté plage.
- Les caillebotis doivent tous être assemblés les uns aux autres afin qu'ils ne puissent pas être enlevés par les jeunes enfants.

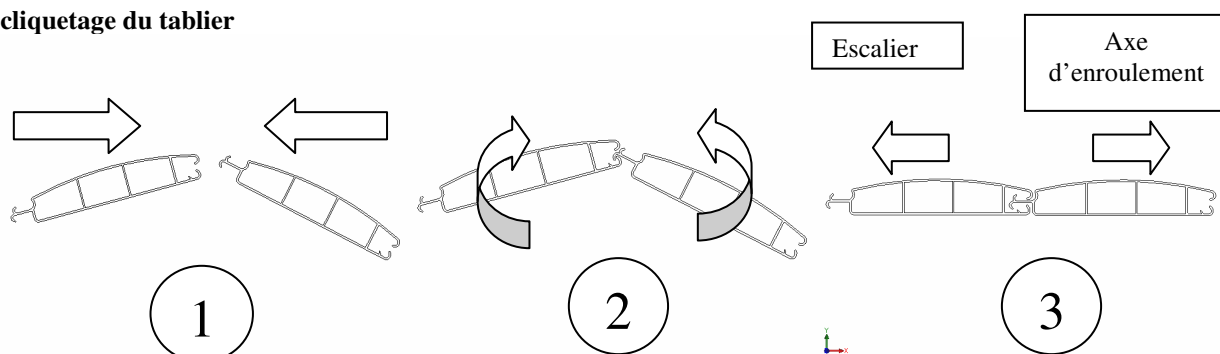
LE TABLIER DE LAMES

- Pour un bon fonctionnement, un jeu de quelques centimètres est nécessaire pour compenser la dilatation des lames en plein ensoleillement et éviter un frottement important entre bouchons et liner. Ce jeu est ajusté conformément à la norme qui autorise 7 cm maximum de jeu latéral.
- Les lames Abriblue s'assemblent par encliquetage du double crochet et non par enfilage.
- Les bouchons obturateurs d'étanchéité sont pourvus d'ailettes standard amovibles de 20 mm. Des ailettes de 10, 15, 25 et 30 mm sont disponibles sur commande.
- Les lames opaques sont adaptées à tous les volets.
- Les lames translucides solaires sont interdites pour les volets MANU et OPEN. Elles procurent un réchauffement gratuit de 3 à 5°C de la température de l'eau.

Précautions à prendre avec les lames.

- Avant pose, elles doivent toujours être protégées du soleil et de la température.
- Les lames translucides solaires ne doivent en aucun cas être entreposées au soleil même quelques minutes. Elles doivent être stockées dans notre container qui comporte un film de protection et qui sera entreposé dans un local tempéré.
- Vous devez impérativement éviter de frotter les lames et leurs bouchons sur le sol lors du déchargement de la caisse.
- Les lames translucides solaires doivent toujours être en contact avec l'eau du bassin dont la température à chaque endroit n'excédera pas 28 °C.
- La filtration ne doit en aucun cas aspirer de l'air qui une fois refoulé, remontera à la surface pour former sous le tablier un matelas d'air. Dans ce cas, l'absence de contact des lames avec l'eau du bassin pourra provoquer une déformation locale des lames sous forme de demi sphère ou bulle.

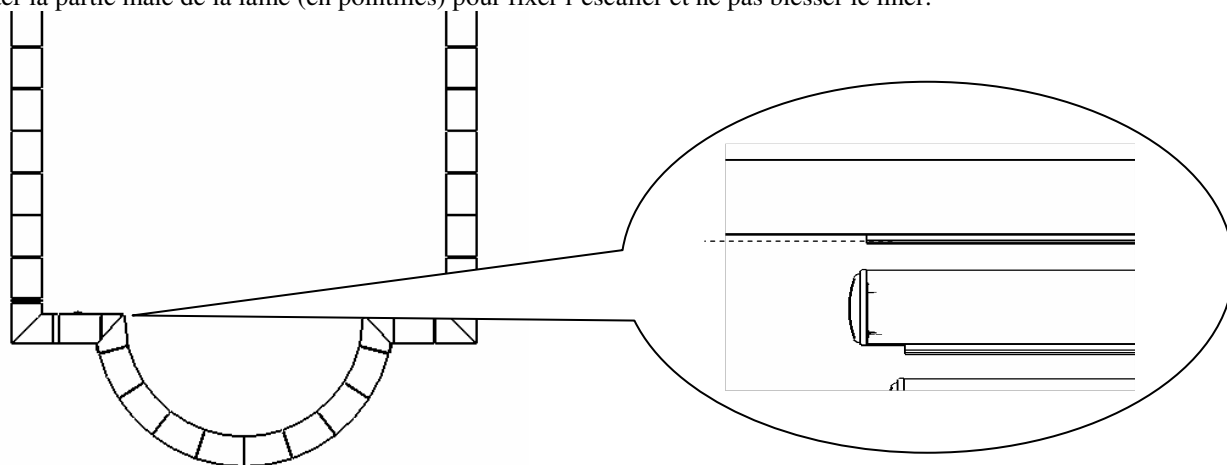
Encliquetage du tablier



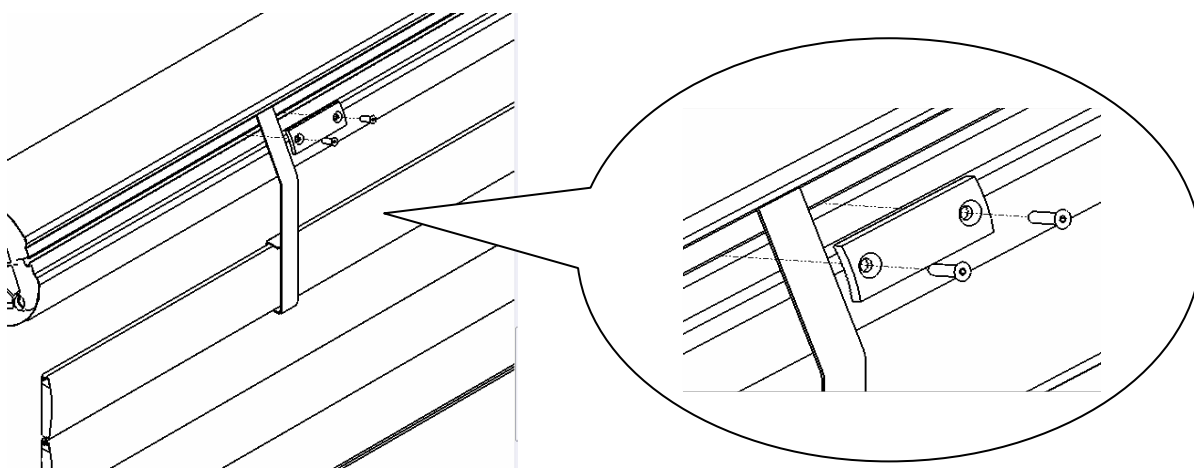
- Pour encliqueter une lame dans une autre, engager en premier (fig.1) le crochet inférieur de la partie mâle de la lame de droite dans la gorge femelle de la lame de gauche.
- Reproduire le mouvement d'oscillation (fig.2) jusqu'à encliquetage complet de la lame.
- Fixer le 1^{er} lé de lames équipé des sangles d'enroulement à l'aide des plats pince sangle. Répartir de manière égale le jeu latéral du tablier.
- Des ailettes de 20 mm équipent les bouchons. Pour ajuster la largeur du tablier à celle du bassin, vous pouvez les retirer et éventuellement les remplacer par des ailettes de 10, 15, 25 ou 30mm à nous commander.
- Toute découpe de bouchon supprime sa garantie d'étanchéité et de rigidité de la lame et du tablier.
- Pour décliqueter une lame, procéder de la façon inverse (de la fig.1) en appuyant sur la partie inférieure de la gorge femelle (lame de gauche) pour dégager le crochet supérieur de la partie mâle (lame de droite)

Encliquetage de l'escalier

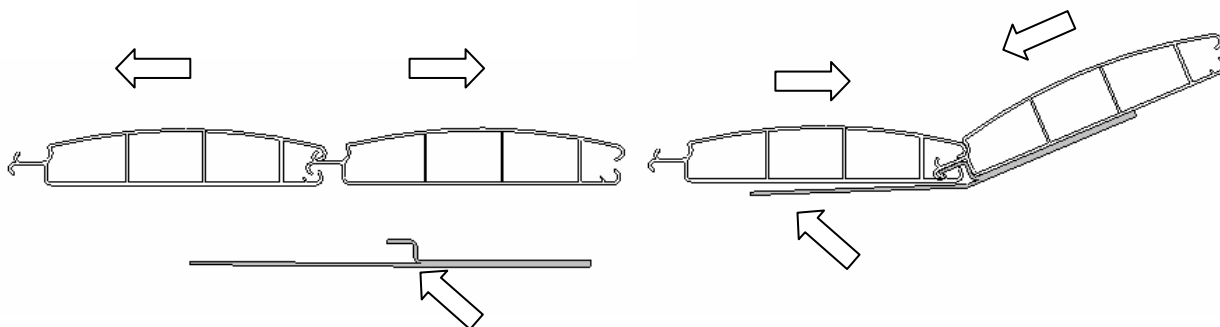
Oter la partie mâle de la lame (en pointillés) pour fixer l'escalier et ne pas blesser le liner.



Fixation du tablier sur l'axe

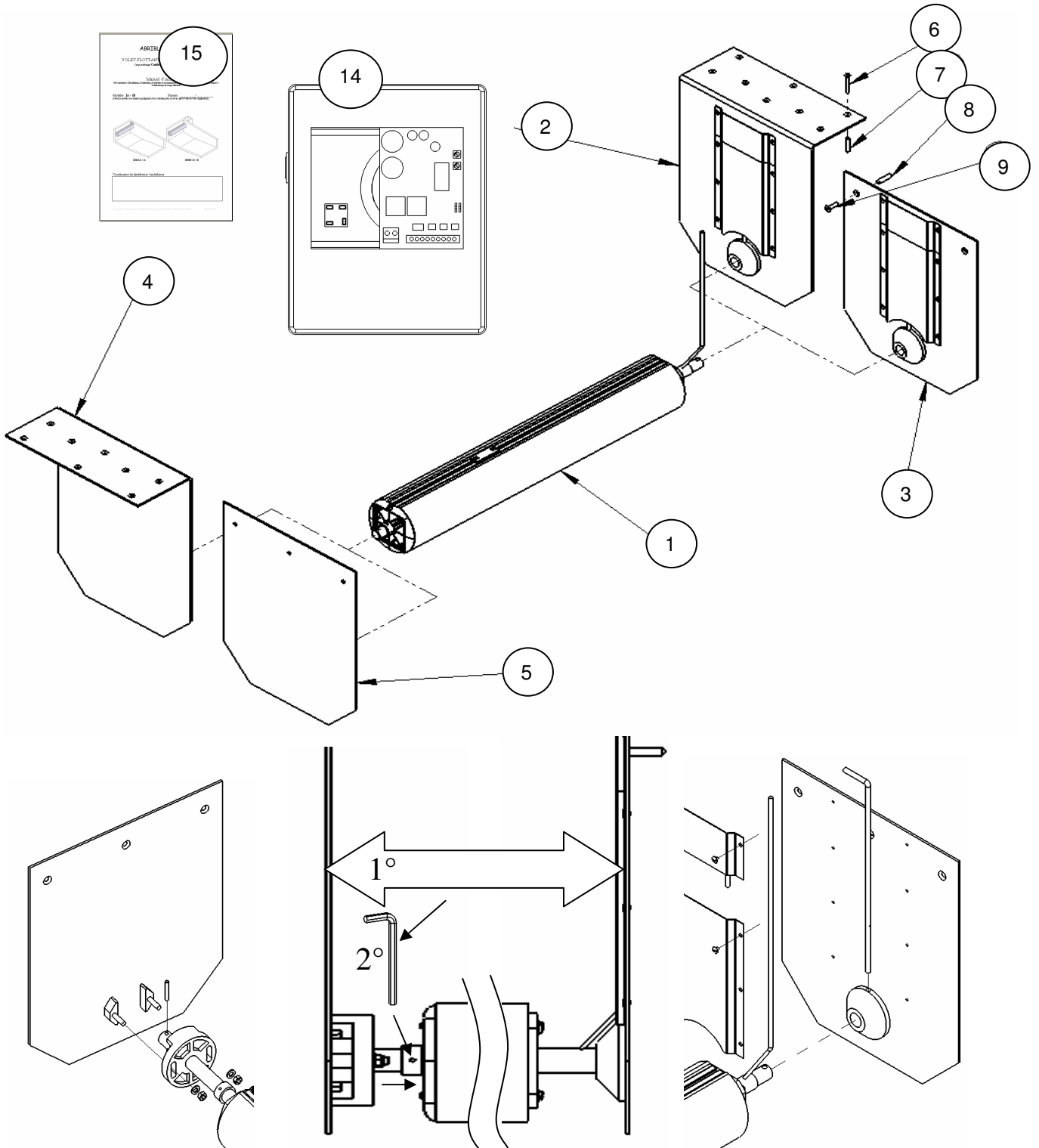


Mise en place du ski d'orientation de la première lame

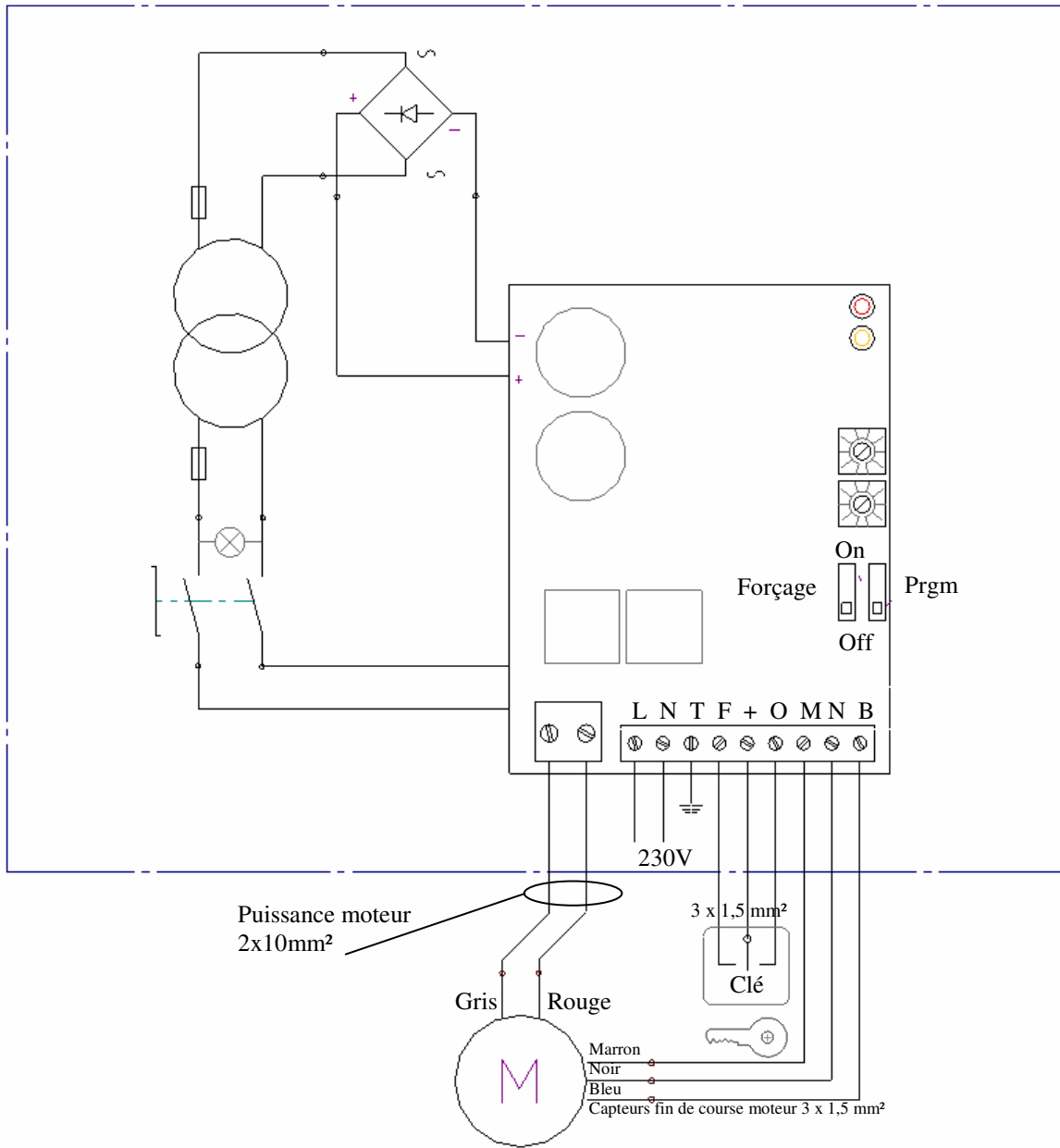


Assemblage IMM'AX

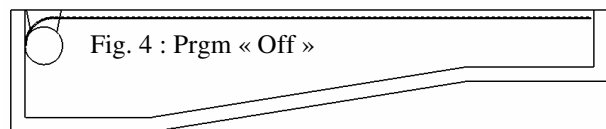
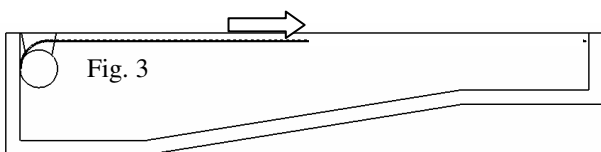
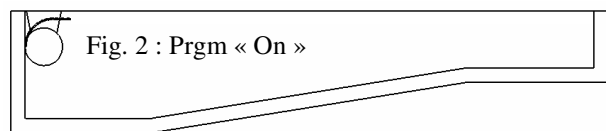
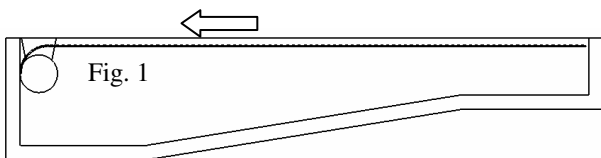
Rep	Nb	Désignation	Rep	Nb	Désignation
1	1	Axe IMM'AX	9	6	Vis TFHC M10x35
2	1	Flasque IMM'AX moteur arase	10	1	Tirette de déverrouillage
3	1	Flasque IMM'AX moteur paroi	11	1	Rond 8x50
4	1	Flasque IMM'AX palier arase	12	1	Palier universel
5	2	Flasque IMM'AX palier paroi	13	1	Bague de serrage
6	12	Vis TFHC M8x60	14	1	coffret électrique IMM'AX
7	12	Cheville laiton M8	15	1	Notice
8	6	Cheville laiton M10			



Branchement électrique IMMAX



Programmation des fins de course du moteur

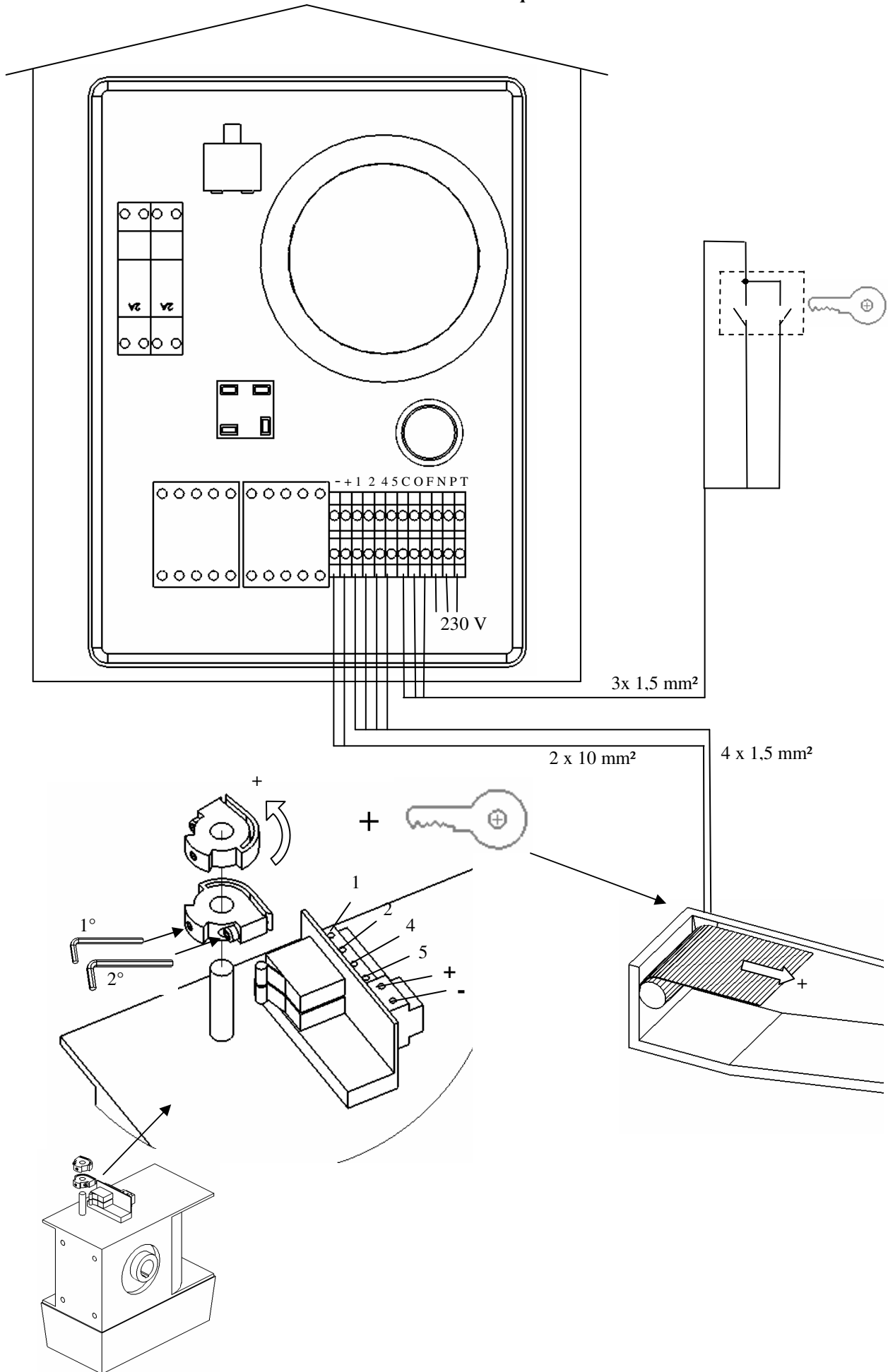


PROGRAMATION DES FINS DE COURSE DU MOTEUR IMMAX

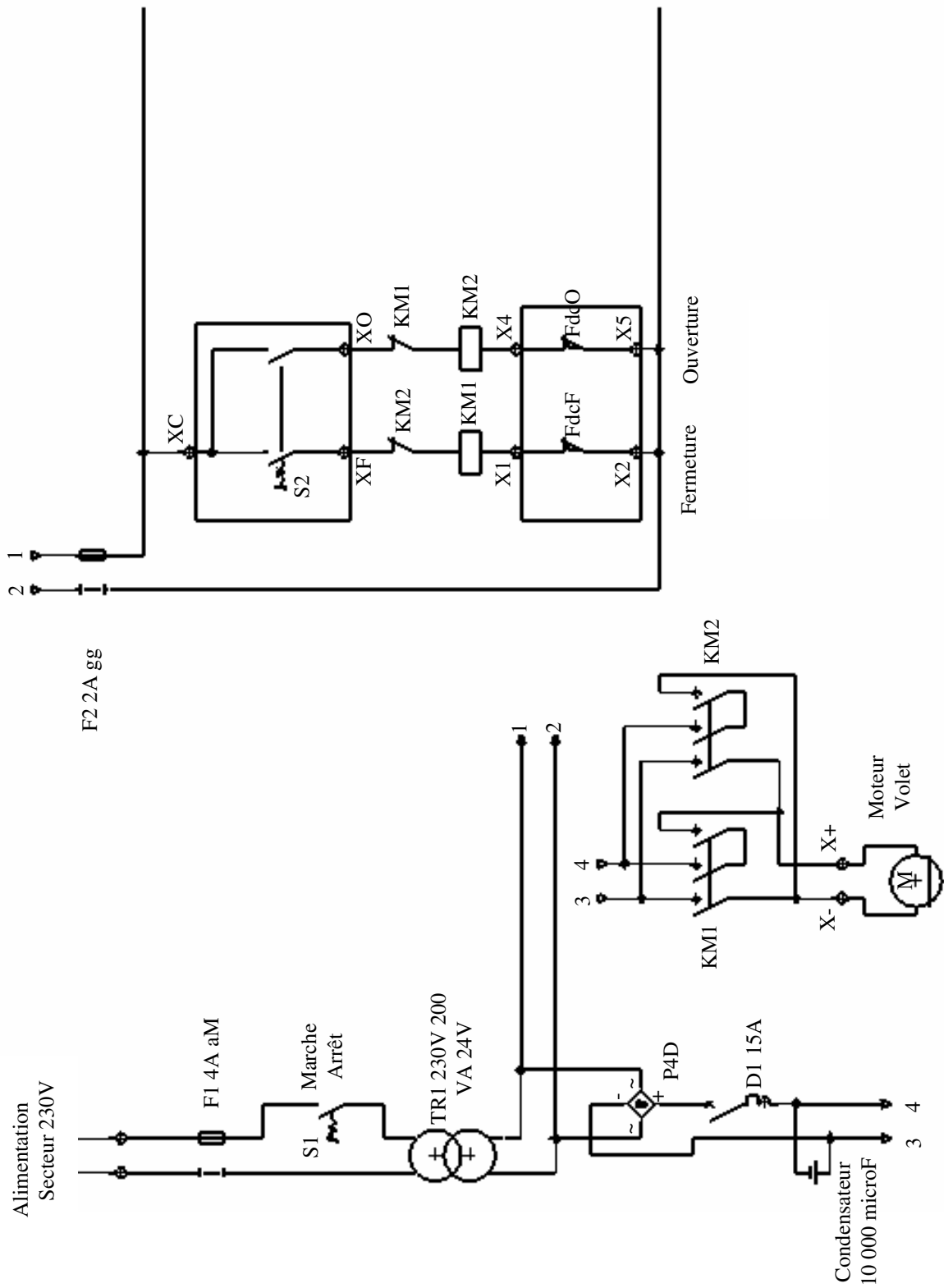
1. **Mettre le coffret sous tension** : positionner l'interrupteur général sur « I », le voyant vert est allumé.
2. **Contrôler que les deux LED (rouge et jaune)** : clignotent pendant 3 secondes
3. **Contrôler que les deux minis interrupteurs** : l'interrupteur noir (PRGM) et rouge (FORCAGE) se trouvent en position OFF (position normale de fonctionnement).
4. **Enrouler le rideau (fig. 1)** : actionner le commutateur à clef en ouverture.
NOTA : Si le moteur ne démarre pas et qu'aucune LED n'est allumée, et si le câblage du commutateur est correct : utiliser le mode FORCAGE en positionnant l'interrupteur rouge sur ON le temps de l'enroulement (le mode FORCAGE permet de déplacer le rideau en dehors de la distance préprogrammée). Bien vérifier cette position du rideau enroulé car elle sera enregistrée comme référence de départ (**remettre l'interrupteur rouge sur OFF**).
5. **Mettre en mode PRGM (fig. 2)**: positionner l'interrupteur noir (PRGM) sur ON.
6. **Dérouler le rideau (fig. 3)**: actionner le commutateur à clef en fermeture.
NOTA : Si le moteur ne démarre pas et qu'aucune LED n'est allumée, éteindre le coffret et inverser les fils 1 et 2 du moteur ainsi que le O et F du commutateur à clé. Remettre le coffret sous tension et contrôler que les deux LED (rouge et jaune) clignotent pendant 3 secondes
7. **Relâcher le commutateur** : lorsque la piscine est totalement recouverte.
NOTA : Si nécessaire, faire « marche arrière » (commutateur en position ouverture), suivi impérativement d'une fermeture jusqu'à la position désirée.
8. **Sortir du mode PRGM (fig. 4)**: interrupteur noir en position OFF

- ! Si la LED rouge (surcharge) clignote sans arrêt après avoir actionner le commutateur à clé :
- **Refaire** les connexions des fils de fin de course en respectant les couleurs
- Et**
- **Contrôler** que le tablier ne frotte pas sur les parois du bassin ou n'est pas bloqué

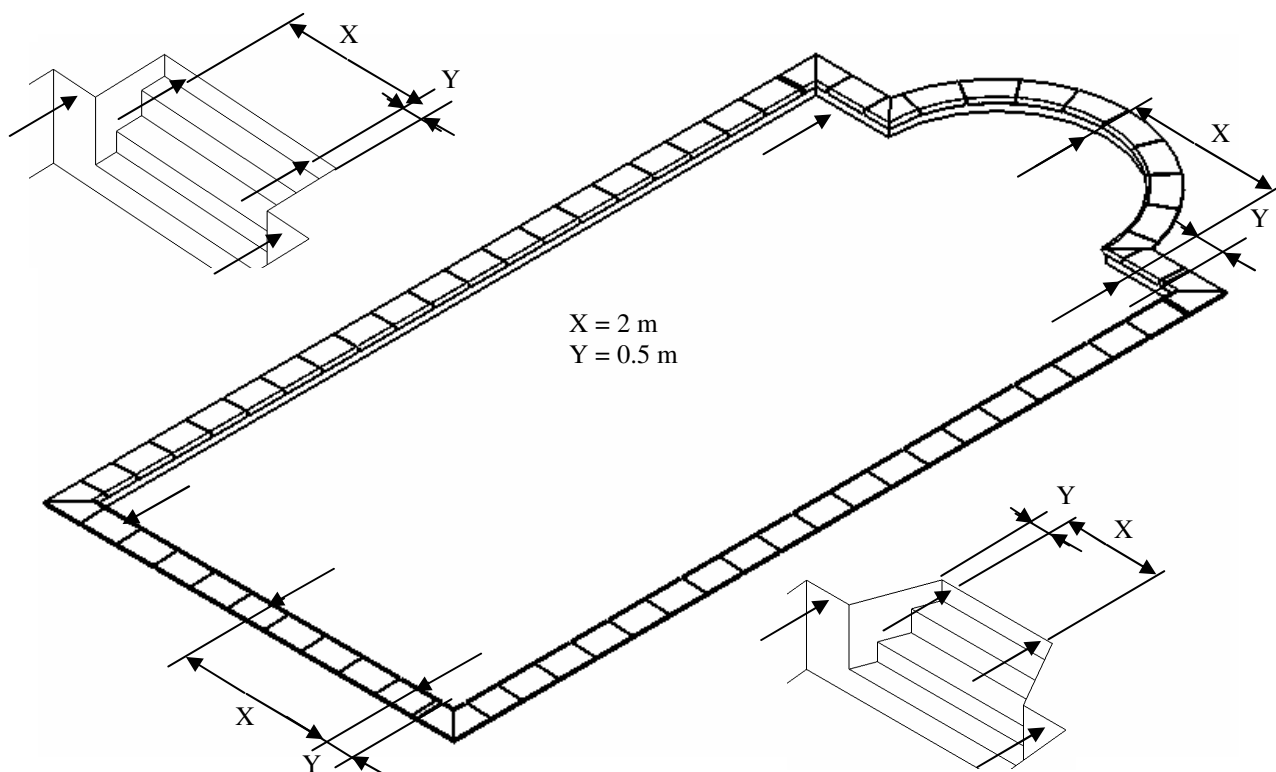
Branchement électrique IMMBOX



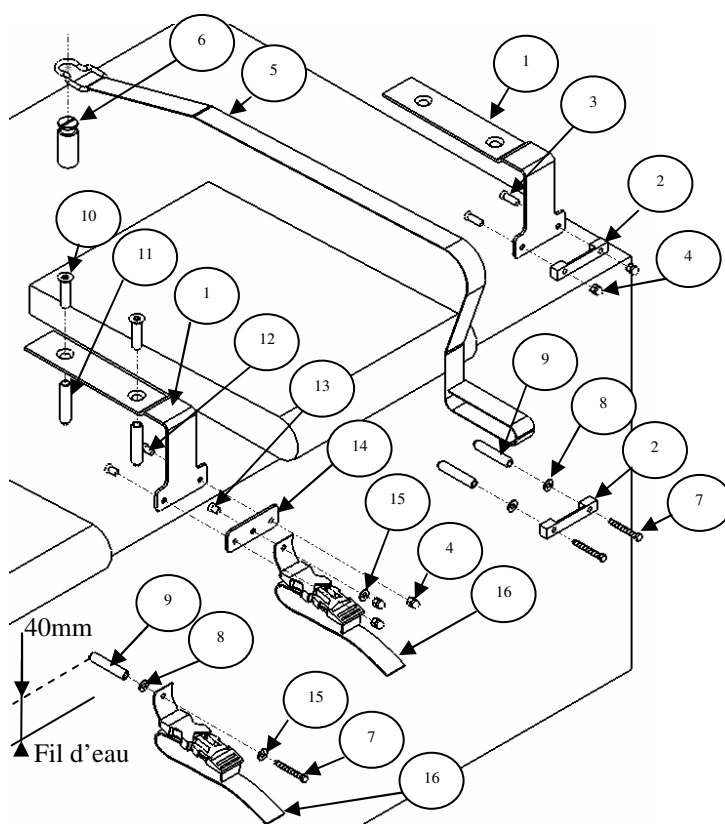
SCHEMA ELECTRIQUE DU COFFRET IMMBOX



DISPOSITIFS DE SECURITE : Positionnement et fixation



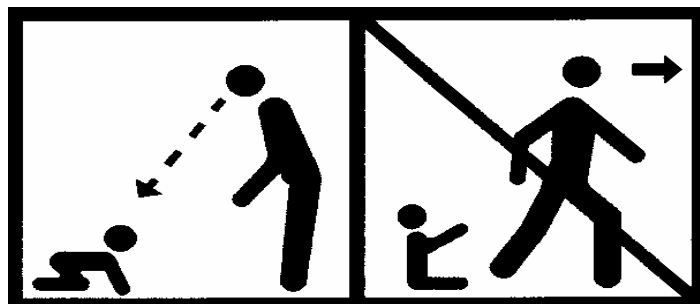
Seuls les modèles MANU, OPEN et OPEN SOLAIRE nécessitent une fixation du tablier également du côté enrouleur.



Rep.	Désignation
1	Support équerre pour dispositif anti soulèvement
2	Pontet entraxe 50mm
3	Vis TFHC M5x20
4	Ecrou borgne M5
5	Sangle pour kit anti soulèvement sur plage
6	Piton escamotable sur plage
7	Tire fond Ø5x40
8	Joint rondelle Ø5
9	Cheville nylon Ø5
10	Vis TFHC M8x35
11	Cheville laiton M8
12	Vis TFHC M5x12
13	Vis TFHC M5x10
14	Plaquette entraxe 50mm
15	Rondelle plate M5
16	Boucle anti soulèvement

CONSEILS DE SECURITE

La piscine peut constituer un danger grave pour vos enfants. Une noyade est très vite arrivée. Des enfants à proximité d'une piscine réclament votre constante vigilance et votre surveillance active, même s'ils savent nager. C'est pourquoi la présence physique d'un adulte responsable est indispensable lorsque le bassin est ouvert.



Apprenez les gestes qui sauvent

Mémoriser et afficher près de la piscine les numéros des premiers secours :
Pompiers : 112
SAMU : 15
Centre antipoison :

- Cette couverture ne se substitue pas au bon sens ni à la responsabilité individuelle. Elle n'a pas pour but non plus de se substituer à la vigilance des parents et/ou des adultes responsables qui demeure le facteur essentiel pour la protection des jeunes enfants.
- Attention la sécurité n'est assurée qu'avec une **couverture fermée, verrouillée** et correctement installée conformément aux instructions du fabricant.
- La couverture doit **être systématiquement installée et verrouillée** en cas d'absence même momentanée du domicile.
- La mise en œuvre du mécanisme ne doit être entreprise que **par un adulte responsable**.
- **Contrôler** l'absence de baigneur ou de corps étranger dans le bassin avant et pendant la manœuvre du volet.
- **Ranger** les outils nécessaires pour actionner les couvertures hors de portée des enfants.
- Il est **interdit de monter, marcher, ou de sauter** sur une couverture de sécurité.
- Prendre toutes les mesures afin **d'empêcher l'accès** du bassin aux jeunes enfants et ce, jusqu'à la réparation de la couverture ou lors d'un constat de dysfonctionnement empêchant la fermeture et la sécurisation du bassin ou en cas d'indisponibilité temporaire de l'équipement ou du bassin.

PRECONISATIONS D'UTILISATION

- Vérifier le niveau d'eau de la piscine avant l'utilisation de la couverture pour éviter un blocage, des frottements, ou une déformation des lames par excès ou manque d'eau. S'assurer du fonctionnement du trop plein et des skimmers qui ne doivent pas aspirer de l'air.
- Contrôler que le tuyau ou le câble d'alimentation du balai automatique ne s'enroule pas avec la couverture, ce qui pourrait bloquer le fonctionnement et endommager les lames PVC.
- Retirer tous les objets flottants qui pourraient nuire au bon fonctionnement de la couverture ABRIBLUE lors de sa fermeture et verrouiller l'accès de la piscine à l'aide des lanières de blocage. Ne pas oublier de déverrouiller les dispositifs de sécurité avant d'actionner l'ouverture de la piscine sous risque d'endommager la couverture automatique.
- Il est impératif pour des raisons de sécurité de retirer la clé du boîtier de commande ou la manivelle lorsque l'intervention d'ouverture ou de fermeture est effectuée.
- Toujours garder la vue sur le bassin pendant les opérations d'ouverture et de fermeture.
- Il est impératif de ne pas arrêter le volet flottant en position intermédiaire ce qui peut entraîner un risque de coincement du corps, au niveau du coffrage du volet, en cas de baignade.
- Il est fortement déconseillé de vider la piscine sans l'autorisation de votre installateur.
- Programmer la mise en marche de la filtration dès l'ensoleillement sur les lames « solaires ». Lors de périodes de fort ensoleillement avec le volet fermé, la température de l'eau peut atteindre 30° et plus et peut endommager les lames.
- Ne pas couvrir les lames opaques installées sur une mécanique hors d'eau par une bâche hermétique sous risque de créer un échauffement important (effet de serre) pouvant entraîner une déformation irréversible des lames.
- Interdire une surcharge sur l'allée de caillebotis. Dans le cas d'un volet immergé en raison des limites physiques de la poutrelle et des fixations, l'allée de caillebotis reposant sur l'arase et sur la poutrelle, est étudiée pour supporter une charge maximale de 400 kg sur l'ensemble (caillebotis compris) et 150 kg par mètre linéaire.

RECOMMANDATIONS D'ENTRETIEN ET D'HIVERNAGE

L'entretien de la couverture automatique ABRIBLUE est à la charge de l'utilisateur.

- Nettoyer au minimum deux fois par an votre couverture avec un appareil haute pression en utilisant un produit détartrant alimentaire et non un solvant ou un abrasif risquant de détériorer les lames PVC. Nettoyer une fois par mois pendant la période estivale la fosse de stockage des lames avec un balai aspirateur manuel.
- L'utilisation d'une couverture automatique permet de prolonger les périodes de fermeture et cette disposition parfois nouvelle entraîne une diminution sur la quantité des produits de traitement à utiliser.
- Maintenez un bon équilibre de l'eau afin d'éviter d'endommager votre couverture automatique.
 - Le PH : entre 7.1 et 7.3
 - Le Chlore : entre 0.5 et 1.0 ppm
 - Le brome : entre 1.5 et 2.5 ppm
 - Alcalinité : 100 ppm
 - Dureté : 10 à 25 °f
 - Stabilisant (acide cyanurique PHMB) : entre 30 et 40 ppm
 - Température : inférieure à 28°C
- Les surdosages de produits prolongés ou répétés sont préjudiciables aux lames PVC. Un PH acide en dessous de 7 peut endommager la mécanique immergée. Le manque de traitement entraîne le développement des algues et favorise le processus de putréfaction qui peut provoquer l'apparition irrémédiable de tâches brunâtres sur les lames PVC.
- Vérifier le fonctionnement de l'électrolyseur lors de longues périodes de fermeture de la piscine. Ce type d'appareil, n'étant pas équipé d'arrêt de production, peut occasionner des dommages irrémédiables sur les mécaniques immergés (corrosion) dans le cas où une forte concentration de produit chloré stagne au contact des lames PVC. La seule solution est évidemment d'aérer le plan d'eau avec l'ouverture de la couverture et de surveiller l'accès à la piscine pendant la durée de l'interruption de la sécurisation de la piscine.
- Lors d'une opération de sur chloration, enrouler la couverture, mettre la filtration en fonctionnement et vérifier l'accès à la piscine des enfants de moins de 5 ans.

Des conseils d'hivernage sont décrits ci-dessous mais il est de la responsabilité de l'installateur de préconiser tel type de solution en fonction de la disponibilité du client ainsi que de la situation géographique de la piscine.

- Nettoyer la couverture avec un appareil haute pression puis procéder au balayage de la piscine et de la fosse de stockage. Traiter l'eau avec les produits d'hivernage.
- Maintenir le niveau d'eau normal, l'excédant s'évacuera par le trop plein.
- Positionner une largeur de flotteurs d'hivernage dans la fosse immergée ainsi que sur la largeur opposée à l'axe d'enroulement. Protéger vos skimmers avec des Gizzmos ainsi que les tuyauteries exposées au gel.
- Laisser votre couverture déroulée sur le plan d'eau et dans le cas où elle est entourée de beaucoup de végétation, fixer une couverture filet et non étanche afin d'éviter la désagrégation des feuilles ou autres débris végétaux sur les lames PVC.
- Ne pas stocker la couverture enroulée avec une accumulation de feuilles ou de débris qui provoquera un processus de putréfaction irrémédiable par l'apparition de tâches incrustées dans les lames PVC. Ce phénomène physique n'est pas couvert par la garantie sur les lames.
- Démontez votre moto réducteur IMMBOX et le stocker au sec pendant l'hiver.
- Couper l'alimentation électrique du coffret / transfo afin d'éviter de faire fonctionner la couverture, bloquée éventuellement dans la glace.
- Dans le cas d'une résidence principale un hivernage restreint est possible. La filtration fonctionne 1 heure par jour avec aspiration par les skimmers et un thermostat antigel déclenche la filtration dès que la température de l'air descend au-dessous de 0°.
- Pour les modèles avec alimentation solaire, les batteries doivent être débranchées et stockées au sec dans le cas où le panneau est couvert et ne peut donc plus assurer la charge par ensoleillement. A la mise en service, laisser les batteries reprendre de la charge (une demi-journée d'ensoleillement) avant de faire fonctionner le volet.

CONSEILS DE MAINTENANCE

En cas de dysfonctionnement ou de réparation empêchant la fermeture et la sécurisation de la piscine, prendre toutes les mesures nécessaires afin d'empêcher l'accès du bassin aux enfants de moins de 5 ans.

- Faire exécuter le service Après - Vente de la couverture automatique par un professionnel formé de la piscine qui pourra prendre contact avec notre service d'accompagnement technique. Toute pièce de rechange doit être d'origine pour maintenir notre garantie et la conformité du volet à la norme.
- A chaque mise en service, une inspection rapide du volet est nécessaire pour détecter des dégradations susceptibles de compromettre le bon fonctionnement du volet (tenue des fixations, lame abîmée, ...). Un professionnel diagnostiquera si quelques lames doivent être remplacées.
- Surveiller surtout après un orage que le regard de motorisation soit sec afin d'éviter l'immersion du moto réducteur 24 volts.
- Vérifier une fois par an l'état et le vieillissement des dispositifs de blocage, l'état des sandows nécessaires au maintien des lames PVC.
- Nettoyer deux fois par an l'ensemble des caillebotis recouvrant la fosse immergée. Les caillebotis bois ainsi que les lisses exotiques recouvrant l'ossature des bancs nécessitent un entretien annuel (utiliser dégriseur et saturateur de bois).
- Contrôler régulièrement que la filtration n'aspire pas d'air qui dans le cas contraire sera refoulé dans la piscine et pourra provoquer une déformation sur les lames solaires.

GARANTIE

Notre garantie couvre pour un an uniquement le remplacement ou la réparation de la pièce défectueuse ainsi que tous défauts ou vices dans le cadre de l'installation, de l'utilisation, de l'entretien et de l'hivernage conformes à nos notices.

Elle ne prend effet à partir de la date d'expédition que si le revendeur ou l'installateur nous retourne les pièces défectueuses en port payé pour examen.

La garantie couvre tous les matériels électriques à condition que les câblages aient été effectués conformément à nos notices ainsi qu'en respect de la norme C15-100.

La garantie ne couvre pas l'immersion des moteurs non prévus à cet effet ainsi que les conséquences de la foudre.

Hors la garantie générale d'un an, nous accordons les durées de garanties suivantes :

- l'envoi du bon de garantie ci-après dûment rempli dans les 8 jours de l'installation du volet, ouvre droit à une extension gratuite de la garantie du moto-réducteur de 1 an à 3 ans
- la mécanique d'enroulement : 3 ans (1)
- les lames PVC du volet : 3 ans (2)
- panneau solaire : 10 ans
- batteries : 1 an.

(1) La garantie couvre la résistance des matériaux utilisés à l'exception de la corrosion et de la désagrégation de certains matériaux due à l'utilisation de tout appareil produisant une réaction électrochimique ou électrolytique, qui de manière générale accélère la corrosion des métaux.

(2) La garantie couvre la flottabilité, l'étanchéité et l'articulation des lames. Elle ne couvre pas les tâches brunâtres et la décoloration des lames. Est exclue également la déformation des lames bleutées translucides solaires due à une utilisation non conforme à nos recommandations techniques. Sont exclus les dégâts occasionnés par une tempête de grêle. Toute modification d'une lame annule la garantie sur le tablier.

Sont exclus tous les frais de main d'œuvre de démontage et remontage, déplacement, fourniture d'eau, produits, les frais de dommages et intérêts ainsi que toute demande de pénalité pour quelque cause que ce soit.

ATTESTATION DE CONFORMITE

aux exigences de sécurité de la norme NF P 90-308 (mai 2004)
Éléments de protection pour piscines enterrées non closes privatives à usage individuel ou collectif – Couvertures de sécurité et dispositifs d'accrochage

*Certificates of Conformity with the safety requirements of NF P 90-308 (May 2004) Standard
Protective elements for in-ground, barrier-free, private or collective use swimming pools – Safety covers and securing devices*

Type de couverture de sécurité : Couverture de type volet automatique
Type of safety cover:

Modèle : IMMERGEE
Model

Fabricant : Société ABRI BLUE
ZAC de La Rouvillère
72700 SPAY
Manufacturer:

Demandeur de l'attestation : Société ABRI BLUE
ZAC de La Rouvillère
72700 SPAY
Applicant:

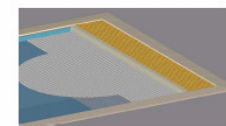
Au vu du rapport d'examen sur dossier référencé E020010/COPE/2, la couverture essayée est déclarée conforme aux exigences du document de référence.
On the basis of the results contained in the report reference E020010/COPE/2, the safety cover tested is declared in conformity with the requirements of the above referenced document.

Trappes, le 25 octobre 2004

Le Chef de la Division
Produits pour l'Enfance
Head of Childhood Products Division



Nicole COURCAULT



Cette attestation est délivrée dans les conditions suivantes :

1. Elle ne s'applique qu'à l'échantillon et pour les modalités précisées par les informations qui sont consignées dans le rapport référencé ci-dessus. La LNE n'assume aucune responsabilité en cas de non-conformité d'un élément de l'échantillon avec ce qui est déclaré et garanti par la LNE, un certificat ou une garantie de la conformité des documents qui produisent la LNE.
2. Elle n'implique pas qu'une procédure de surveillance ou de contrôle de fabrication ait été mise en place par la LNE.
3. La conformité à la norme référencée ci-dessus n'exécute pas de la conformité à la réglementation en vigueur.
4. Des copies peuvent être diffusées sur simple demande auprès du demandeur.

This certificate is issued under the following conditions:

1. It applies only to the tested item and to the tests or information specified in the report referenced above. The LNE assumes any responsibility in the event of non-conformity for one of the elements of the article tested for which the applicant provided to the LNE a certificate or a guarantee of the conformity with the standards in force, the applicant being the only person responsible of the veracity of the documents that he produces to the LNE.
2. It does not imply that LNE has performed any surveillance or control of its manufacture.
3. The conformity to the above referenced standard does not exempt from the conformity to the regulation in force.
4. Copies are available upon request by the applicant.

SIÈGE SOCIAL - LABORATOIRES DE PARIS 1, rue Gaston Boissier - 75724 Paris Cedex 15
Tél. : 33 (0)1 40 43 37 00 - Fax : 33 (0)1 40 43 37 37
BARCLAYS PARIS CENTRALE 30588 Goussier 61001 Coplex 40726740/01 RIBTO - CRICA PARIS IAA.DISTRIB. 18206 Goussier 04428 Coplex 56381956001 RIB45

ETABLISSEMENT PUBLIC A CARACTERE INDUSTRIEL ET COMMERCIAL
LABORATOIRES DE TRAPPES
25, avenue Roger Harnois - 78107 Trappes Cedex
Tél. : 33 (0)1 30 50 10 00 - Fax : 33 (0)1 30 50 12 34

E-mail : info@lne.fr
Site : 33 320 244 0012
N°AF 743 B

ATTESTATION DE CONFORMITE

aux exigences de sécurité de la norme NF P 90-308 (mai 2004)
Éléments de protection pour piscines enterrées non closes privatives à usage individuel ou collectif – Couvertures de sécurité et dispositifs d'accrochage

*Certificates of Conformity with the safety requirements of NF P 90-308 (May 2004) Standard
Protective elements for in-ground, barrier-free, private or collective use swimming pools – Safety covers and securing devices*

Type de couverture de sécurité : Volet automatique hors-sol
Type of safety cover:

Modèle : OPEN
Model

Fabricant : Société ABRI BLUE
ZAC de La Rouvillère
72700 SPAY
Manufacturer:

Demandeur de l'attestation : Société ABRI BLUE
ZAC de La Rouvillère
72700 SPAY
Applicant:

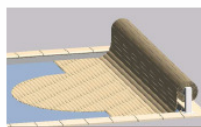
Au vu du rapport d'examen sur dossier référencé E020010/COPE/7, la couverture essayée est déclarée conforme aux exigences du document de référence.
On the basis of the results contained in the report reference E020010/COPE/7, the safety cover tested is declared in conformity with the requirements of the above referenced document.

Trappes, le 26 novembre 2004

Le Chef de la Division
Produits pour l'Enfance
Head of Childhood Products Division



Nicole COURCAULT



Cette attestation est délivrée dans les conditions suivantes :

1. Elle ne s'applique qu'à l'échantillon et pour les modalités précisées par les informations qui sont consignées dans le rapport référencé ci-dessus. La LNE n'assume aucune responsabilité en cas de non-conformité d'un élément de l'échantillon avec ce qui est déclaré et garanti par la LNE, un certificat ou une garantie de la conformité des documents qui produisent la LNE.
2. Elle n'implique pas qu'une procédure de surveillance ou de contrôle de fabrication ait été mise en place par la LNE.
3. La conformité à la norme référencée ci-dessus n'exécute pas de la conformité à la réglementation en vigueur.
4. Des copies peuvent être diffusées sur simple demande auprès du demandeur.

This certificate is issued under the following conditions:

1. It applies only to the tested item and to the tests or information specified in the report referenced above. The LNE assumes any responsibility in the event of non-conformity for one of the elements of the article tested for which the applicant provided to the LNE a certificate or a guarantee of the conformity with the standards in force, the applicant being the only person responsible of the veracity of the documents that he produces to the LNE.
2. It does not imply that LNE has performed any surveillance or control of its manufacture.
3. The conformity to the above referenced standard does not exempt from the conformity to the regulation in force.
4. Copies are available upon request by the applicant.

SIÈGE SOCIAL - LABORATOIRES DE PARIS 1, rue Gaston Boissier - 75724 Paris Cedex 15
Tél. : 33 (0)1 40 43 37 00 - Fax : 33 (0)1 40 43 37 37
BARCLAYS PARIS CENTRALE 30588 Goussier 61001 Coplex 40726740/01 RIBTO - CRICA PARIS IAA.DISTRIB. 18206 Goussier 04428 Coplex 56381956001 RIB45

ETABLISSEMENT PUBLIC A CARACTERE INDUSTRIEL ET COMMERCIAL
LABORATOIRES DE TRAPPES
25, avenue Roger Harnois - 78107 Trappes Cedex
Tél. : 33 (0)1 30 50 10 00 - Fax : 33 (0)1 30 50 12 34

E-mail : info@lne.fr
Site : 33 320 244 0012
N°AF 743 B

ATTESTATION DE CONFORMITE

aux exigences de sécurité de la norme NF P 90-308 (mai 2004)
Éléments de protection pour piscines enterrées non closes privatives à usage individuel ou collectif – Couvertures de sécurité et dispositifs d'accrochage

*Certificates of Conformity with the safety requirements of NF P 90-308 (May 2004) Standard
Protective elements for in-ground, barrier-free, private or collective use swimming pools – Safety covers and securing devices*

Type de couverture de sécurité : Couverture de type volet automatique
Type of safety cover:

Modèle : HORS-SOL BANC
Model

Fabricant : Société ABRI BLUE
ZAC de La Rouvillère
72700 SPAY
Manufacturer:

Demandeur de l'attestation : Société ABRI BLUE
ZAC de La Rouvillère
72700 SPAY
Applicant:

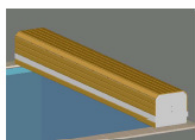
Au vu du rapport d'examen sur dossier référencé E020010/COPE/3, la couverture essayée est déclarée conforme aux exigences du document de référence.
On the basis of the results contained in the report reference E020010/COPE/3, the safety cover tested is declared in conformity with the requirements of the above referenced document.

Trappes, le 25 octobre 2004

Le Chef de la Division
Produits pour l'Enfance
Head of Childhood Products Division



Nicole COURCAULT



Cette attestation est délivrée dans les conditions suivantes :

1. Elle ne s'applique qu'à l'échantillon et pour les modalités précisées par les informations qui sont consignées dans le rapport référencé ci-dessus. La LNE n'assume aucune responsabilité en cas de non-conformité d'un élément de l'échantillon avec ce qui est déclaré et garanti par la LNE, un certificat ou une garantie de la conformité des documents qui produisent la LNE.
2. Elle n'implique pas qu'une procédure de surveillance ou de contrôle de fabrication ait été mise en place par la LNE.
3. La conformité à la norme référencée ci-dessus n'exécute pas de la conformité à la réglementation en vigueur.
4. Des copies peuvent être diffusées sur simple demande auprès du demandeur.

This certificate is issued under the following conditions:

1. It applies only to the tested item and to the tests or information specified in the report referenced above. The LNE assumes any responsibility in the event of non-conformity for one of the elements of the article tested for which the applicant provided to the LNE a certificate or a guarantee of the conformity with the standards in force, the applicant being the only person responsible of the veracity of the documents that he produces to the LNE.
2. It does not imply that LNE has performed any surveillance or control of its manufacture.
3. The conformity to the above referenced standard does not exempt from the conformity to the regulation in force.
4. Copies are available upon request by the applicant.

SIÈGE SOCIAL - LABORATOIRES DE PARIS 1, rue Gaston Boissier - 75724 Paris Cedex 15
Tél. : 33 (0)1 40 43 37 00 - Fax : 33 (0)1 40 43 37 37
BARCLAYS PARIS CENTRALE 30588 Goussier 61001 Coplex 40726740/01 RIBTO - CRICA PARIS IAA.DISTRIB. 18206 Goussier 04428 Coplex 56381956001 RIB45

ETABLISSEMENT PUBLIC A CARACTERE INDUSTRIEL ET COMMERCIAL
LABORATOIRES DE TRAPPES
25, avenue Roger Harnois - 78107 Trappes Cedex
Tél. : 33 (0)1 30 50 10 00 - Fax : 33 (0)1 30 50 12 34

E-mail : info@lne.fr
Site : 33 320 244 0012
N°AF 743 B

ATTESTATION DE CONFORMITE

aux exigences de sécurité de la norme NF P 90-308 (mai 2004)
Éléments de protection pour piscines enterrées non closes privatives à usage individuel ou collectif – Couvertures de sécurité et dispositifs d'accrochage

*Certificates of Conformity with the safety requirements of NF P 90-308 (May 2004) Standard
Protective elements for in-ground, barrier-free, private or collective use swimming pools – Safety covers and securing devices*

Type de couverture de sécurité : Volet hors-sol
Type of safety cover:

Modèle : MANU
Model

Fabricant : Société ABRI BLUE
ZAC de La Rouvillère
72700 SPAY
Manufacturer:

Demandeur de l'attestation : Société ABRI BLUE
ZAC de La Rouvillère
72700 SPAY
Applicant:

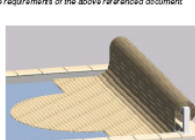
Au vu du rapport d'examen sur dossier référencé E020010/COPE/8, la couverture essayée est déclarée conforme aux exigences du document de référence.
On the basis of the results contained in the report reference E020010/COPE/8, the safety cover tested is declared in conformity with the requirements of the above referenced document.

Trappes, le 26 novembre 2004

Le Chef de la Division
Produits pour l'Enfance
Head of Childhood Products Division



Nicole COURCAULT



Cette attestation est délivrée dans les conditions suivantes :

1. Elle ne s'applique qu'à l'échantillon et pour les modalités précisées par les informations qui sont consignées dans le rapport référencé ci-dessus. La LNE n'assume aucune responsabilité en cas de non-conformité d'un élément de l'échantillon avec ce qui est déclaré et garanti par la LNE, un certificat ou une garantie de la conformité des documents qui produisent la LNE.
2. Elle n'implique pas qu'une procédure de surveillance ou de contrôle de fabrication ait été mise en place par la LNE.
3. La conformité à la norme référencée ci-dessus n'exécute pas de la conformité à la réglementation en vigueur.
4. Des copies peuvent être diffusées sur simple demande auprès du demandeur.

This certificate is issued under the following conditions:

1. It applies only to the tested item and to the tests or information specified in the report referenced above. The LNE assumes any responsibility in the event of non-conformity for one of the elements of the article tested for which the applicant provided to the LNE a certificate or a guarantee of the conformity with the standards in force, the applicant being the only person responsible of the veracity of the documents that he produces to the LNE.
2. It does not imply that LNE has performed any surveillance or control of its manufacture.
3. The conformity to the above referenced standard does not exempt from the conformity to the regulation in force.
4. Copies are available upon request by the applicant.

SIÈGE SOCIAL - LABORATOIRES DE PARIS 1, rue Gaston Boissier - 75724 Paris Cedex 15
Tél. : 33 (0)1 40 43 37 00 - Fax : 33 (0)1 40 43 37 37
BARCLAYS PARIS CENTRALE 30588 Goussier 61001 Coplex 40726740/01 RIBTO - CRICA PARIS IAA.DISTRIB. 18206 Goussier 04428 Coplex 56381956001 RIB45

ETABLISSEMENT PUBLIC A CARACTERE INDUSTRIEL ET COMMERCIAL
LABORATOIRES DE TRAPPES
25, avenue Roger Harnois - 78107 Trappes Cedex
Tél. : 33 (0)1 30 50 10 00 - Fax : 33 (0)1 30 50 12 34

E-mail : info@lne.fr
Site : 33 320 244 0012
N°AF 743 B

CONTROLES DE BON FONCTIONNEMENT

SYMPTOMES	L'enrouleur ne tourne pas				EFFECTUEZ LES VERIFICATIONS SUIVANTES
	Le tablier frotte contre les parois, sous la margelle, sur la séparation				
	La couverture ne s'enroule pas complètement ou de trop				
	La couverture ne se déroule pas complètement ou de trop				
	X				
X				Bouton marche/arrêt du coffret sur ON	
X				Fusibles en état	
X				Présence de tension 24 VDC polarisée aux bornes de la puissance moteur lorsque la clé est actionnée	
X				Continuité des contacts du commutateur à clé lorsque la clé est actionnée	
X				Présence de tension 24 VDC polarisée aux 2 fils de la puissance moteur dans la boîte de raccordement lorsque la clé est enclenchée	
X				Les connexions des fils dans la boîte de raccordement sont correctes (pas d'oxydation)	
X		X	X	Réglez les fins de course	
X		X		Les dispositifs de sécurité sont déverrouillés	
X	X	X	X	Absence d'objet dans la piscine pouvant bloquer le bon fonctionnement	
	X			Le tablier est bien centré	
	X		X	Le niveau d'eau est conforme à l'installation préconisée et constant	
	X	X		Les parois du bassin sont d'aplomb et parallèles	
X		X		Le tablier de lames est solidaire de l'axe	
	X		X	Aucune lame n'est abîmée ni décalée	

MISE EN SECURITE MANUEL

Lorsque le système ne répond plus, il est toujours possible de mettre la piscine en sécurité de la façon suivante :
Eteindre le coffret

1. Pour l'IMMBOX : ôter la clavette sur l'arbre moteur en maintenant le rouleau.
2. Pour l'IMMAX : dans la boîte de raccordement moteur situé près du bassin, déconnecter les fils des fins de course et les fils de puissance du câble moteur de façon à le glisser complètement vers l'axe.
3. Retirer la tirette de déverrouillage de l'IMMAX en maintenant le rouleau.
4. Accompagner manuellement le déroulement du rouleau en vérifiant que le câble moteur ne se coince pas.
5. Verrouiller les dispositifs de sécurité.

Lors de la remise en service, un nouveau réglage des fins de course moteur sera nécessaire.

SUIVI DU MATERIEL

Date	Désignation des travaux